



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023**  
REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE  
DE FORCALQUIER

12 OCT. 2023

**Délibération n°2023-48**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Thème : URBANISME 2**

**Objet : Acquisition à l'euro symbolique des voiries et réseaux divers (VRD) - le domaine des Chambarels appartenant à la société NEXITY FONCIER CONSEIL**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit du mois de septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre 2023 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Pouvoirs : 9 Suffrages exprimés : 29**

**Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Caroline MASPER, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Odile CHENEVEZ, conseillère municipale ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa ISIRDI, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale

**Étaient représentés :**

Mme Sandrine LEBRE, adjointe donne procuration à Mme Karima COEURET  
Mme Jacqueline VILLANI, conseillère municipale donne procuration à Mme Charlotte SOULARD  
M. Michel DALMASSO, conseiller municipal donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel CHAPUIS  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
M. Rémi DUTHOIT conseiller municipal donne procuration à Mme Lisa ISIRDI  
M. Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal donne procuration à Mme Odile CHENEVEZ  
M. Charles DANNAUD, conseiller municipal donne procuration à Mme Danièle KLINGLER

**Absents excusés :**

Sandrine LEBRE, Jacqueline VILLANI, Michel DALMASSO, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Rémi DUTHOIT, Geoffroy GONZALEZ, Charles DANNAUD

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

**CONSIDERANT** la proposition de la société NEXITY FONCIER CONSEIL de céder à la commune de Forcalquier, les voiries et réseaux divers (VRD) du lotissement le domaine des Chambarels, cadastrés B1263-1264-1276-1277-1285 ;

**CONSIDERANT** que la commune est propriétaire au droit de la voirie cadastrée B1264, d'un bassin de rétention d'eau pluviale ;

**CONSIDERANT** l'aménagement de la placette cadastrée B1285 pour un espace de tri des déchets ;

**CONSIDERANT** l'état de la voirie et des réseaux à intégrer au domaine public ;

**CONSIDERANT** que tous les lots sont construits ;

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- D'approuver l'acquisition à l'euro symbolique des voiries et réseaux divers (eau potable, eaux usées, eau pluviale, éclairage) cadastrés B1263-1264-1276-1277-1285 ;
- D'approuver que la commune de Forcalquier prenne à sa charge les frais inhérents à l'acte (frais de notaire) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision, et pour les élus ayant reçu délégation à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
David GEHANT



Acte publié le : **16 OCT. 2023**